

Décision

Générale

colonial

Décision n° 569 17 juillet 1945

n° 569 17

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1945

Date de publication

17 juillet 1945

Date du numéro

1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

les miliciens dont les noms suivent ont droit à l'indemnité pour charges de famille à comp ter du : 1er janvier 1945 : — 1233 Mouhcummad Madar, 2 cl.. 3 Cie. 15 janvier 1945 : — 1525 Mohamed Raouach, 23 cl., 3e Cie. 8 juin 1945 : — 1531 Mohamed Ali. 2 cl.. 3° Cie. 10 juillet 1945 : — 16.09 Adballa Meussen, 2 cl., Dépôt : — 1610 Mohammed Abdallah, 23 cl., Dépôt; — 1611 Ali Abdallah. 2 cl.. Dépôt.